Image not found or type unknown

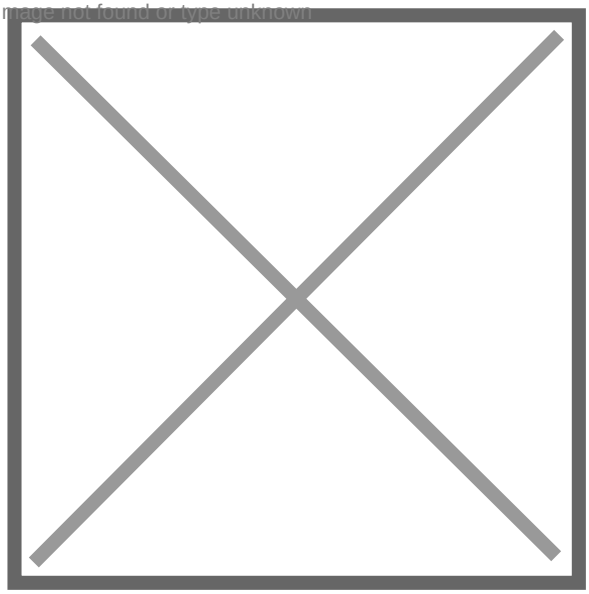

Rectifications d'impots sur le revenu

Par **CRISS 59**, le **30/03/2013** à **17:52**

Bonjour,j'ai reçu du services des impots une proposition de rectification sur l'année 2011;j'ai fait l'acquisition d'un poele à pelets qui me donnait droit à une réduction d'impots.Le vendeur du poele m'a fait bénéficier d'un crédit à 0% pour l'achat.Aujourd'hui,le trésor public me réclame les 1000 euros+ une majoration+des interets de retard.J'estime pour moi que c'est une arnaque,et je me sens lésé.Que puis je faire pour me défendre,merçi à l'avance pour vos conseils

Par **alterego**, le **31/03/2013** à **18:09**

Bonjour,

Ne s'agissant que d'une rectification, la meilleure solution pour vous est d'allez en discuter avec les services fiscaux. Ils ne vous "mangeront pas".

Vous pouvez aussi consulter le secteur d'impôts dont vous dépendez. Comme tous, il est ouvert au dialogue.

Consultez aussi

http://www.reponses-energie.info/aides-financieres/credit-impot-2011-isolation-chauffage-photovoltaique.html#qui

Il existe des arnaques, le Trésor Public n'en est pas l'auteur, aussi, s'il s'avère que la

proposition de rectification est justifiée, vous en tirerez les conclusions qu'il se doit.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés